MAGNANVILLE Magazine

un état d'esprit

www.magnanville.fr

Janvier - Février - Mars 2015

2015, ENSEMBLE ! › p. 6

› p. 4
La ville roule électrique

› p. 15
Votre agenda

► Sommaire

Environnement

Actualités

Jeunesse

Ça s'est passé à Magnanville

04 · La ville mise sur l'ÉlectriCité.

05 · Le fleurissement de l'hôtel de ville récompensé.
- Des axes adaptés pour les handicapés.
- Déchets : la collecte et le tri ont changé.
- Nouveau commerce : Beau Marché.

06 · Vœux de la municipalité.
- Cardiologie
- Écrivains publics

07 · André Sylvestre, promu maire honoraire.
- Des permanences de proximité.
- Élections 2015.

08 · Les jeunes élus visitent le conseil général.
- Le sommeil en question dans les écoles.
- Exposition dessins des 8-11 ans .
- Rentrée scolaire 2015.

09 · Tarifs municipaux

10 · Une lettre d'information pour vous informer.
- Tribune libre.

11 · Sports : les challenges de demain.

13 · Visite du chantier du lotissement «la Pastorale».
- Commémoration du 11 novembre.
- Bourse toutes collections.
- Exposition Artisanat.
- Semaine bleue.

14 · Opération brioches.
- Ils ont fêté la fin d'année.
- Nouveaux Magnanvillois.
- Loto du Comité des fêtes.
- Échanges intergénérationnels.

15 · Votre agenda.

BULLETIN MUNICIPAL DE MAGNANVILLE

Hôtel de Ville - Rue de la Ferme - 78200 MAGNANVILLE
Tél. 01 30 92 87 27 - Fax 01 30 92 38 17
Site Internet : www.magnanville.fr -Courriel : contact@mairie-magnanville.fr

Directeur de la publication : Michel LEBOUC
Crédits photos : mairie de Magnanville - Regards Magnanvillois
Conception-Impression : Imprimerie du Mantois
7 rue des 2 Gares – 78711 Mantes-la-Ville - Tel : 01 34 77 10 70

Toute utilisation des photos et textes ne peut se faire qu'après accord de la mairie.

N° ISSN 01832549

Vos Démarches

Hôtel de ville
2 rue de la ferme - 78200 Magnanville
Tél : 01 30 92 87 27 ; www.magnanville.fr
Ouverture du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h.

Permanence des élus
Sur rendez-vous. Tél : 01 30 92 87 27.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
Tél : 01 30 92 87 18.

Assistante sociale : permanence en mairie, sur rendez-vous - Tél : 01 30 94 44 56.

Service Urbanisme
Permanence sur rendez-vous, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Tél : 01 30 92 87 20.

Bibliothèque municipale Jacques Prévert
Ouverte les :
Mardi et jeudi : 16h-18h
Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h
Samedi : 10h-12h / 14h-17h
Tél : 01 30 92 87 26
www.bibliotheque-mairie-magnanville.net

Ommasec
Ouvert les :
Mardi, mercredi, jeudi : 9h-12h / 13h30-18h
Vendredi : 9h-12h / 13h30-19h
Samedi : 9h-12h (à l'exception des vacances scolaires).
Tél : 01 30 92 70 33, www.ommasec.com

L'école des 4 z'Arts
Horaires d'ouverture de l'accueil (hors période vacances scolaires)
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h-12h30 / 13h30-18h
Samedi : 9h-12h
Tél : 01 30 92 86 56, www.ecole4zarts.fr

Administrations
CAMY : 01 30 98 78 00 ; Logement : 01 30 98 30 92
Pôle emploi : 3949
Police : 01 30 94 82 10
Préfecture : 01 39 49 78 00
Sous-Préfecture : 01 30 92 74 00
Tribunal d'instance : 01 30 98 14 00
Conseiller juridique : 01 30 92 87 27
Défenseur des droits : 01 30 92 22 51
Écrivain public : 01 30 94 84 11, 01 34 00 16 16

Santé
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Hôpital François Quesnay (Mantes la Jolie) : 01 34 97 40 00
Polyclinique Mantaise : 01 30 98 16 00
Pharmacie de garde : 01 30 94 82 10

Transports
Boutique bus : 01 30 94 77 77
SNCF (transilien) : 3658

Urgences
Samu : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18
Pharmacie de garde : pour la connaître, contactez le commissariat - Tel : 01 30 94 82 10

L'AVENIR DE NOTRE VILLE, ENSEMBLE

Voici près d'un an que j'exerce mes fonctions de maire. Avec mon équipe d'élus et les services municipaux, nous œuvrons pour mettre en place notre programme sur lequel vous m'avez fait confiance.

2015 et le mandat s'annoncent difficiles du fait de la baisse des dotations de l'état aux collectivités locales, soit pour notre commune 350 000€ en moins sur trois ans. Nous allons travailler pour une maîtrise de la fiscalité et des services publics de qualité. Mon leitmotiv pour les années à venir : «baisse des coûts de fonctionnement sans remettre en cause les contenus et les services rendus à la population.»

Voilà mon engagement et celui de ma majorité municipale pour ce mandat.

L'arrivée d'environ 400 nouveaux habitants à la résidence la Pastorale, fin 2015, va modifier le visage de la ville. Ce lieu de vie sera équipé d'un cabinet médical et paramédical qui permettra à chacun d'être soigné correctement alors que le Mantois perd de nombreux médecins actuellement.

Le quartier de la mare Pasloue sera réaménagé. Il intégrera environ 140 nouveaux logements dans un environnement paisible et préservé, un jardin de lecture ainsi qu'une liaison douce rejoignant la place Mendès France, qui sera elle-même repensée pour améliorer encore notre cadre de vie.

Nous réfléchissons aussi à l'aménagement de l'entrée de ville : l'ex magasin BUT et le centre commercial Mag 2000 devraient laisser place à des logements et commerces de proximité.

Hormis ces projets, la ville ne construira pas de nouveaux bâtiments ou lotissements d'ici 2020. Nous axerons plutôt nos efforts sur l'entretien du patrimoine existant.

Pendant la campagne électorale, j'ai évoqué l'idée de partager les grands enjeux de notre commune avec vous. Cette volonté d'échanges est un axe de travail auquel je suis très attaché. Nous avons déjà organisé trois réunions publiques et je vais poursuivre en essayant d'en organiser par quartier. «Parler ensemble, même et si justement nous ne sommes pas d'accord, contribue au bien vivre ensemble.»

Enfin, la presse s'est fait écho ces dernières semaines de mon éventuelle candidature aux élections départementales du mois de mars prochain. Il n'en sera rien car je m'engage avant tout pour les Magnanvillois et entends poursuivre mon mandat de vice-président de la CAMY.

Bien entendu, je m'investirai dans cette campagne pour porter auprès des candidats, vos préoccupations et les valeurs que je défends.

Je nous souhaite une nouvelle fois une bonne année 2015 pour notre commune.

Votre Maire

Vice Président de la Communauté
d'Agglomération de Mantes en Yvelines

Michel LEBOUC

Déplacements

La ville mise sur l'Électricité

La municipalité met en service sa première borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables, dans les prochaines semaines. Un réseau qui devrait s'étendre dans les années à venir.

Les Magnanvillois ou toute personne étrangère à la ville pourront désormais recharger gracieusement leur véhicule électrique ou hybride rechargeable sur le parking de l'hôtel de ville. Magnanville est l'une des premières communes à s'équiper de la sorte. Comme à Magnanville, 86 points de charge accélérée (3-22 kw) vont progressivement être installés dans les centres-villes et zones d'activités de 22 villes du territoire Seine Aval, de Bonnières sur Seine à Conflans-Ste-Honorine. Une aubaine pour les utilisateurs qui pourront recharger à 15 km maximum où qu'ils se trouvent dans cette zone. Ce projet ambitieux est mené avec l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval (EPAMSA).

Des enjeux multiples

Il n'est plus à démontrer que le trafic routier nuit à l'environnement. En témoignent les 15000 passages recensés journellement sur l'avenue de l'Europe en 2011. Sont principalement en cause, les CO2, Nox, particules et autres substances néfastes à notre santé. Rouler à l'essence ou au diesel pèse aussi très lourd dans le budget des ménages. Le véhicule électrique semble donc une alternative aux problèmes. Il est aussi porteur d'avenir pour le marché de l'emploi *« De grandes usines automobiles sont installées dans les Yvelines. En achetant ces véhicules, nous favoriserons l'embauche»* souligne Didier Chauvin, adjoint à l'environnement.

Des enjeux majeurs que la municipalité soutient par l'installation d'autres bornes dans les prochains mois.

Réseau public de charge électrique Seine Aval

Badgez, rechargez, roulez : mode d'emploi

1) Retirez votre badge en mairie ou dans les hôtels de l'agglomération du réseau. Pour l'obtenir, munissez-vous de la copie du certificat d'immatriculation de votre véhicule (excepté les vélos électriques), du formulaire rempli et règlement d'utilisation (disponibles en mairie et hôtels d'agglomération et prochainement téléchargeables sur un site internet dédié). Le badge est gratuit pour le moment.

2) Rechargez

Un voyant vert indique que la borne est disponible. Il est rouge si elle est hors service.

- Badgez à la borne sur laquelle vous allez vous brancher, appuyez sur START et raccordez votre véhicule. Le voyant passe alors au bleu pour signaler qu'il est en charge.
- Une fois votre batterie chargée, passez à nouveau votre badge, appuyez sur STOP et débranchez vos câbles. Pensez ensuite à libérer la place pour les autres utilisateurs !

Où recharger ?

Avec badge : Magnanville (parking de la mairie), à Buchelay et dans les prochains mois : à la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines, dans le quartier de Mantes Université (Mantes la Ville), à Rosny sur Seine, Bonnières sur Seine, Épône, Flins sur Seine, Aubergenville, Haut de Rangiport (Gargenville), Les Mureaux, Maule, Carrières sous Poissy, Conflans Ste Honorine, Poissy, Freneuse, Hardricourt, Juziers, Achères, Triel sur Seine, Vaux sur Seine et dans les communautés de Communes CA2RS et CCPIF.

Sans badge : Hôtels de ville de Mantes la Jolie, Les Mureaux et sur le parking d'Auchan (Buchelay).

Le saviez-vous ?

Une borne coûte entre 8500 et 15000 €. Elle est financée à 80% par l'ADÈME, dans le cadre du Programme d'investissements d'Avenir et la Région.
La ville a acquis sa première voiture électrique, il y a une dizaine d'années. Actuellement, 3 véhicules sont loués à l'usage des services techniques depuis 2014. Un 4ème servira prochainement aux services administratifs.

Questions-réponses

C'est gratuit ? Oui, le badge et la recharge de votre véhicule sont gratuits.

Combien de temps faut-il pour recharger ma batterie ? Une heure peut suffire pour recharger complètement le véhicule, sauf si deux sont en chargement simultané.

Quelles sont les types de prises disponibles? Chaque borne possède 2 points de charge équipés de prises domestiques de type E/F, complétés pour la première d'une prise de type 2 et pour l'autre d'une prise type 3.

Concours des villes et villages fleuris

Le fleurissement de l'hôtel de ville récompensé

La ville compte désormais 4 pétales et détient le trophée des mairies fleuries dans la catégorie des communes Yvelinoises de 6000 à 15000 habitants.

Les Magnanvillois peuvent être fiers, Magnanville se distingue encore pour son fleurissement et pas le moindre, celui de la mairie. Une distinction obtenue grâce aux efforts des jardiniers municipaux. 91 communes concouraient en 2014. Certaines pour le thème annuel, d'autres pour l'eau dans les espaces verts, le jardin à partager ou l'embellissement de la mairie. Un jury a sillonné les rues, début septembre pour évaluer la propreté des lieux, la taille des arbres, la variété des plantations, la mise en valeur des espaces publics et les techniques d'irrigation. *« Nos jardiniers sont créatifs et réalisent des merveilles. Nous n'avons rien à envier aux grandes villes»* souligne fièrement Michel Lebouc, le maire.

5400 fleurs et zéro produit phytosanitaire

Amaranthes Queue de renard, Aruncus Dïocus blanc, patates douces, jachères fleuries... 39 variétés de plantes annuelles et vivaces ont orné l'avenue de l'Europe, les principales rues et ronds-points. Devant la mairie, un massif a été réalisé d'après le croquis dessiné à l'échelle par Frédéric Renouleaud *«Ce travail d'équipe est conséquent. Il faut d'abord préparer la terre, désherber, planter et enfin pailler pour limiter l'arrosage»* explique Frédéric déjà en recherche du projet 2015. Encore un peu de patience, la première fleur n'est plus très loin...

Michel Lebouc, Frédéric Renouleaud et Frédéric Mortiez ont reçu le trophée, le 18 décembre 2014.

Travaux

Des axes adaptés pour les handicapés

Les trottoirs affaissés et cassés de la rue de Fontenay ont fait peau neuve en octobre, suite aux intempéries de juin 2014. Les réparations ont été réalisées par l'entreprise Watelet. Elle en a profité pour doter les passages piétons de bandes podotactiles et potelets. Ils sont désormais conformes aux normes en faveur des Personnes à Mobilité Réduite. 48 bouches d'eau et 15 plaques France Télécom ont aussi été changées. Un chantier conséquent (106470 €) encadré par les services techniques municipaux, qui renforce la sécurité de cette voie très fréquentée.

Rue des Graviers aussi : un nouveau rond-point a été aménagé pendant l'été 2014, à l'intersection des rues des Graviers et des Sansonnets. Les passages piétons sont équipés à l'identique de ceux de la rue de Fontenay.

Rue de Fontenay

Rond point Graviers/Sansonnets

Déchets

La collecte et le tri ont changé

La Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines a réorganisé le ramassage des ordures ménagères, des emballages recyclables et des encombrants au début de l'année. Cette décision est de sa compétence. Elle en profite aussi pour revoir le tri des Emballages Ménagers Recyclables (EMR). Ces aménagements concernent Magnanville et 27 autres communes. Plus d'infos sur le calendrier de collecte disponible en mairie et sur www.magnanville.fr ; service déchets de la Camy – 01 30 98 78 14 ; www.camy-info.fr.

Près de chez vous

Où acheter de la bonne viande, du fromage, des fruits et légumes frais comme au marché mais sans les aléas des intempéries ? Au Beau Marché. Vincent, David, Mathieu et toute l'équipe vous accueillent du mardi au samedi, de 8h30 à 19h30 non stop.

> **Plus d'infos** : Beau Marché
20 Rue des Merisiers
78200 Magnanville
Tél : 01 30 98 63 00

Ils ont déménagé

Une question d'urbanisme ? Un souci d'éclairage dans votre rue ou tout autre problème relatif aux espaces publics de la ville ?

Direction le bâtiment Claude Nougaro (près de la mairie). Le service technique administratif vous y accueille désormais, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. L'urbanisme est également installé dans ces locaux. Eduardo Simao, en charge du secteur, vous reçoit, les mêmes jours sur rendez-vous.

> **Plus d'infos** : Tél : 01 30 92 87 27.

Bonne année à tous !

La municipalité a souhaité ses vœux à la population, le 16 janvier. Un échange chaleureux autour de l'actualité et des projets de ville.

Salle des mariages comble, ce vendredi. Les élus accueillaient pour la première fois les Magnanvillois venus en nombre malgré le temps. Michel Lebouc a débuté son discours par un hommage aux victimes des récents attentats et réaffirmé son engagement pour la sécurité de ses concitoyens *« elle passe par une vigilance entre voisins »*. Puis, il a présenté l'actualité et les projets pour la commune.
« Même si les finances sont saines, nous redoublerons d'efforts dans la maîtrise des dépenses ». Une étape incontournable, liée à la baisse des dotations de l'État sur 3 ans, qui ne remettra pas en cause les services à la population. Les dossiers qui impactent le quotidien des Magnanvillois seront discutés avec eux, au cours de réunions publiques et de quartiers.

Enfance, social et sports

L'Enfance est au cœur des préoccupations municipales : les activités mises en place en septembre dernier dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires en témoignent. Le développement de l'accueil des moins de six ans sera étudié prochainement. Les élus impulsent aussi les actions du Conseil Municipal d'Enfants. Mais le sport et ses bénévoles ne sont pas en reste. *« Les premiers états généraux Magnanvillois seront organisés en 2015-2016 »*. Pour clore ce chapitre, le maire a rappelé l'importance de la solidarité et des liens intergénérationnels.

Environnement, territoire

La ville a obtenu, fin 2014, le trophée de la mairie la plus fleurie des Yvelines dans sa catégorie. Michel Lebouc a chaleureusement félicité ses jardiniers qui sont à l'origine de cette distinction et contribuent à l'amélioration du cadre de vie. Cadre de vie qui continuera à s'améliorer avec l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides, sur le parking de la mairie notamment. Côté urbanisme, hormis la résidence La Pastorale et son cabinet médical, les aménagements des quartiers de la Mare Pasloue et l'entrée de ville (ex magasin BUT, Mag 2000), l'heure n'est plus à la construction mais à l'entretien du patrimoine existant. Enfin, Michel Lebouc a réaffirmé la réserve émise par son conseil sur le projet de schéma régional de coopération intercommunale du préfet qui affectera le quotidien de chacun.

Une cérémonie réussie, reflet du « Bien vivre ensemble » voulu par les élus.

Discours de Michel Lebouc en présence de la député Françoise Descamps-Crosnier et d'André Sylvestre, maire-honoraire de la ville.

Les médaillés des voeux

Michel Lebouc et son équipe ont présenté les vœux aux institutionnels, fonctionnaires, associations et entreprises, à la salle polyvalente le 13 janvier. L'occasion pour la municipalité de mettre à l'honneur les employés communaux qui participent au rayonnement de la ville :

- **Dominique Sorin**, gardien du Complexe Firmin Riffaud (or, 30 ans de service).
- **Véronique Cervo**, en charge du Centre de loisirs, de la bibliothèque et à présent de l'encadrement des Temps d'Activités Périscolaires (argent, 20 ans de service).

Au revoir et bonne retraite à :

- **Jean-Claude Weymeels** (appariteur et Agent de Sécurité de la Voie Publique, 1985-2014)
- **Jocelyne Hallier** (1983-2013) et Marie-Paule Ramakistin (1998-2014), agents des écoles.
- **Philippe Wasselin**, agent au service technique (1991-2014).

Les Magnanvillois ont échangé entre eux et avec les élus autour d'une soupe, d'un vin chaud et quelques pâtisseries

Cardiologie

Une activité de rythmologie a ouvert à l'hôpital François Quesnay de Mantes-la-Jolie, en novembre 2014. Elle permet d'éviter les transferts dans les hôpitaux éloignés, de réduire les durées des séjours et le délai d'attente en consultation de rythmologie. Elle permet aussi d'augmenter les explorations fonctionnelles et d'améliorer l'attractivité médicale. Un cardiologue spécialisé pose des pacemaker mono et double chambres et assure le suivi. Un service particulièrement appréciable pour les patients du Mantois.

> **Plus d'infos**, Hôpital François Quesnay, Tél : 01 34 97 40 00.

Écrivains publics

Besoin d'aide pour écrire un courrier, remplir un formulaire... ? Utilisez les services gratuits des écrivains publics de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines. Ils vous éclaireront aussi sur vos droits et moyens pour vous défendre.

Les permanences sur le Mantois :
Point d'Accès au Droit
- de Mantes-la-Ville (Tél : 01 30 98 45 46),
- à Mantes-la-Jolie (Mairie de quartier du Val Fourré, Tél : 01 34 00 16 16 ; Point d'Accès au Droit, Tél : 01 30 94 84 11).

> **Plus d'infos** : www.camy-info.fr

Honneurs à André Sylvestre

Philippe Portal, sous-préfet, a promu André Sylvestre « Maire Honoraire », le 18 octobre 2014.

© Regards Magnanvillois

Une distinction bien méritée, demandée par Michel Lebouc, le nouveau maire, pour toutes les actions menées avec compétence et dévouement au service de ses habitants depuis 31 ans. Né en 1941 en Haute-Garonne, André Sylvestre est issu d'une famille d'agriculteurs. Attiré par l'enseignement, il décide d'en faire sa profession. Après quelques pas dans le syndicalisme, il milite pour la paix en Algérie avec Firmin Riffaud, édile de la ville de 1968 à 1983. En 1971, il est élu conseiller municipal à Mondreville.

L'humain au cœur de son parcours

Son implication à Magnanville débute en 1977. Il est alors conseiller municipal et adjoint supplémentaire en charge de l'administration générale, de l'état civil et des manifestations. Élu maire en 1983, Il œuvre dès lors dans de nombreux domaines. En témoignent la création du centre culturel, de l'OMMASEC, de l'école de musique, de la bibliothèque et le soutien actif aux associations. Côté sports, la ville peut se targuer de l'École Municipale Omnisports et de ses équipements sportifs. Dans le secteur de l'enfance, il crée le Relais Assistantes Maternelles en partenariat avec Buchelay. Les écoliers partent en classes de découvertes, pratiquent l'équitation et la musique. C'est aussi sous son mandat que les premières Classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) voient le jour. Farouche défenseur de la citoyenneté, il installe le 1er conseil municipal d'enfants en 2011. Mais les aînés ne sont pas en reste. Il met en place des mesures pour faciliter leur quotidien. Une mission bien remplie qui se poursuit dans son mandat de Conseiller Général.

> *« Aimer est l'anagramme de maire »*
>
> *Paul Martinez, Président de la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines.*

© Regards Magnanvillois

Françoise Descamps Crosnier (députée), Catherine Tasca (sénatrice), Michel Lebouc, Paul Martinez (président de la Camy) et Philippe Portal (sous-préfet) ont salué le parcours d'André Sylvestre.

Social : Des nouvelles permanences en mairie

La municipalité va mettre très prochainement en place des permanences de proximité concernant la sécurité, l'insertion des jeunes, la vie dans les habitats collectifs et l'électricité. Une décision municipale qui simplifiera le quotidien des Magnanvilloises et Magnanvillois. Cette liste n'est pas exhaustive, d'autres services seront proposés dans les mois à venir. Point sur ces rendez-vous :

- **Police** : une fois par mois, sans rendez-vous, les agents renseigneront le public sur la prévention cambriolages. Aucune plainte ne pourra être déposée.
- **Assistante sociale** : une fois par semaine, sur rendez-vous au 01 30 94 44 56.
- **Mission locale**, pour l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans.
- **Bailleurs sociaux**, Gardiens : une fois par trimestre.
- **EDF** (conseils énergétiques, règlements de factures...) : une fois par trimestre.

Les dates seront publiées sur www.magnanville.fr et sur les panneaux lumineux dès qu'elles seront connues.

Élections 2015

Les Français sont appelés aux urnes, les 22 et 29 mars, pour élire les conseillers départementaux (ex conseillers généraux) et en fin d'année pour les régionales.

Concernant les départementales, le découpage « cantonal » a été revu. Les Yvelines comptent désormais 21 cantons contre 39 auparavant. Ainsi, ceux de Mantes-la-Jolie et Mantes-la-Ville fusionnent. Le mode de scrutin reste, quant à lui, à deux tours et la parité de mise. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ces jours-là, donnez procuration à un proche habitant la ville. N'oubliez pas vos cartes d'identité et d'électeur le jour J.

Horaires d'ouverture des bureaux : 8h00 - 20h00.

> **Plus d'infos** : Service élections
> Tél : 01 30 92 87 27.

Les jeunes élus visitent le conseil général

Jeudi 18 décembre 2014, nous sommes allés en tant qu'élus du Conseil Municipal d'Enfants, visiter le Conseil Général des Yvelines à Versailles, dans les locaux de la Préfecture.

Nous avons pu visiter une partie du bâtiment avec une guide qui nous a raconté l'historique et le rôle des communes et des régions.

Nous avons pu assister à une partie d'une séance avec le Président et les conseillers généraux en tant que public.

Puis nous avons échangé avec André Sylvestre, conseiller général, qui s'est gentiment prêté à un jeu de questions sur le rôle et le fonctionnement du Conseil Général.

En fin de visite, nous avons reçu une collation et nous sommes repartis avec un sac et des friandises offerts par le Conseil Général.

A notre retour, nous avons déjeuné en mairie et travaillé sur la rédaction de cet article.

Cette visite nous a enchantés et nous en garderons un bon souvenir.

Les jeunes élus du CME

Les jeunes élus ont assisté à une séance du conseil.

André Sylvestre, Conseiller Général répond aux questions des élus.

Contrat Social de Territoire

Le sommeil en question dans les écoles

Qu'est ce que le sommeil ? À quoi sert-il ? Comment le faciliter ?...

C'est sur ces thèmes qu'ont débattu les parents d'élèves, les professionnels de santé et les enseignants du 1er degré, le 22 novembre aux Cytises.

De nombreux parents éprouvent des difficultés avec leurs enfants au coucher ou lorsqu'il s'agit de leur faire faire la sieste. Des moments à ne pas négliger car ils sont essentiels au développement et à l'équilibre général de l'enfant. Ils permettent au corps de se restaurer, d'acquérir et mémoriser les expériences et apprentissages.

Au cours de la réunion, Pascale Grihault et ses collègues ont suggéré de précieux conseils : instaurer des règles, y compris le week-end ou en vacances, privilégier les temps calmes en famille à l'heure de la sieste et surtout être présent et disponible. Une berceuse ou une petite histoire pour s'endormir et quelques câlins : quoi de plus agréable et rassurant ! *« Cette rencontre est enrichissante car elle permet aux participants d'échanger sur leurs expériences et de réfléchir ensemble sur les bonnes méthodes à adopter »* souligne Pascale Grihault.

Non à la vidéo et à la télé

Le constat est souvent le même : les enfants restent devant la télé, la tablette ou l'ordinateur trop longtemps, ils sont excités et n'arrivent pas à s'endormir. Un seul remède à ces maux, en proscrire l'utilisation le soir ou sur des temps très courts. Le sommeil sera meilleur et les enfants d'attaque le lendemain.

Une réunion appréciée par la majorité des parents présents. D'autres thèmes seront abordés dans les prochains mois.

Prends ton crayon et lâche toi !

Si tu as entre 8 et 11 ans et que tu aimes dessiner, **dépose ton dessin en mairie entre le 9 février 2015 et le 30 mars 2015**. Le Conseil Municipal d'Enfants de Magnanville organise une exposition de dessins sur le thème des saisons, les 9 et 10 avril 2015, à partir des dessins reçus. Elle se déroulera à la Mare Pasloue, les vendredi 10 avril (de 16h30 à 20h) et samedi 11 avril de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30.

> **Plus d'infos :**
Mairie, Tél : 01 30 92 87 27.

Rentrée scolaire 2015

Le service scolaire procède, du 1er février au 31 mars, à l'inscription des **enfants nés en 2012**.

Les parents doivent se présenter en mairie, les mercredis (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) et les vendredis (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h), munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, d'un justificatif de domicile et des jugements de divorce et/ou tutelle si besoin.

> **Plus de renseignements** : service scolaire - Tél : 01 30 92 99 23.

Tarifs municipaux

Restauration, accueil de loisirs, locations de salles... le conseil municipal de décembre a revalorisé les tarifs des services municipaux d'environ 1%. Ils sont applicables du 1er janvier au 31 décembre 2015.

Restauration municipale :

- Maternelle, centre de loisirs Magnanville : ..... 3,40 €
- Maternelle, centre de loisirs extra-muros : ..... 5,74 €
- Primaire, centre de loisirs Magnanville, pré-ados : 4,04 €
- Primaire, centre de loisirs extra-muros : ..... 6,37 €
- Personnel communal et instituteurs : ..... 4,78 €
- Adultes RPA : ..... 6,54 €
- Adultes extérieurs (habilités) : ..... 8,61 €

Centre de loisirs

Mercredis (demi-journée) :
Tarifs journaliers
(selon le quotient familial) :..... de 1,81 € à 5,02 €
Extra-muros : .....6,26 €

Vacances scolaires et journée exceptionnelle (journée complète) :
Tarifs journaliers
(selon le quotient familial) :..... de 3,61 € à 10,04 €
Extra-muros : .....12,53 €

Accueil périscolaire/péricentre

Magnanvillois :
- Matin (selon le quotient familial) : ..... de 0,70 € à 1,16 €
- Soir (selon le quotient familial) : ..... de 1,59 € à 2,63 €

Extra-muros :
- Matin : ..... 2,13 €
- Soir : ..... 4,78 €

Club préados

Adhésion pour l'année civile : .....16,51 €
+ participation forfaitaire en fonction des activités choisies.
+ participation aux repas à thèmes du club : .....2,98 €

École Municipale Omnisports

(cotisation 2015/2016)
- Magnanvillois : .....52,11 €
- Extra-muros : .....206,42 €

Tarifs funéraires

Concession dans le cimetière :
- Sans semelle :
*30 ans : ..... 354,26 €
*50 ans : ..... 708,51 €
- Avec semelle :
*15 ans : ..... 460,31 €
* Renouvellement 15 ans : ..... 177,10 €

Taxes funéraires :
- Taxe d'inhumation et d'exhumation : ..... 60,00 €

Caveau provisoire :
60 premiers jours : .....2,00 € par jour
Au-delà : .....3,17 € par jour
Vacation funéraire : ..... 20,00 €

Columbarium
- Concession de 15 ans : ..... 343,82 €
- Concession de 30 ans : ..... 687,65 €

Utilisation de la place Mendès France

Droit de place payé par les forains :
- Baraques et manèges de – 20 m² au sol : ..... 54,02 €
- Baraques et manèges de 20 à 100 m² au sol : ... 108,04 €
- Baraques et manèges de + 100 m² au sol : ..... 162,07 €
- Cirque (par représentation) : .....97,07 €

Utilisation des salles municipales

(tarifs week-end, fêtes et jours fériés pour 48 heures)

Petite salle des familles (50 personnes)
avec accès à la cuisine :

* Magnanvillois : ..... 345,37 €
* Extra-muros et associations extérieures : ..... 780,58 €

- Grande salle (100 personnes)

- sans accès à la cuisine :

* Magnanvillois : ..... 444,02 €
* Extra-muros et associations extérieures : ..... 892,61 €

Avec accès à la cuisine :

* Magnanvillois : ..... 690,75 €
* Extra-muros et associations extérieures : ..... 1338,99 €

Un abattement de 50% est accordé sur les tarifs précédents pour une location de 24 heures, du lundi au jeudi (hors fêtes et jours fériés).

Salle polyvalente :

* Associations magnanvilloises :

- 24 heures : ..... 432,33 €
- 48 heures : ..... 540,38 €

Associations extérieures à la ville :

- 24 heures : ..... 893,62 €
- 48 heures : ..... 1270,87 €

La réservation de ces salles se fait en Mairie, au plus tôt 6 mois avant la date d'utilisation, sur justificatif de domicile afin de déterminer le tarif à appliquer. En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date retenue, un dédit de 20% du prix de la location sera retenu.

Vaisselle :
En cas de perte ou de détérioration de la vaisselle, un tarif de remplacement sera appliqué (liste disponible à l'accueil de la mairie).

Droit de stationnement commerces ambulants

La demi-journée indivisible : ..... 66,26 €

Taxis : ..... 224,82 €

Droit de stationnement pour vente ambulante

Pour l'année : ..... 231,57 €

Bibliothèque municipale Jacques Prévert

Adhésions : abonnement valable un an à compter de la date d'adhésion

* Adultes magnanvillois : ..... 9,00 €
* Adultes extra-muros : ..... 10,80 €
* Enfants de 0 à 16 ans : ..... gratuit
* Étudiants magnanvillois : ..... 5,80 €
* Étudiants extra-muros : ..... 6,50 €
* Magnanvillois à la recherche d'un premier emploi (sur présentation de justificatifs) : ..... gratuit

Photocopies tous formats et impressions informatiques : ..... 0,15 €

Taxe locale sur la publicité extérieure

(prix du m²)

- 1ère catégorie *(emplacements non éclairés, pas de publicité fluorescente)* : ..... 15,66 €
- 2ème catégorie *(emplacements non éclairés, publicité fluorescente)* : ..... 24,04 €
- 3ème catégorie *(emplacements éclairés)* : ..... 31,82 €
- 4ème catégorie *(caissons publicitaires pour affiches)* : ..... 48,19 €

Salle Voltaire

Une newsletter pour vous informer

Vous souhaitez recevoir les dernières actualités de la ville? Abonnez-vous à la lettre d'information, directement depuis la page d'accueil du site www.magnanville.fr, rubrique de vous à nous.

Tribune libre

Chères Magnanvilloises, chers Magnanvillois, vos élus du groupe «Magnanville Ensemble pour l'Avenir» et les Magnanvillois engagés activement à leurs côtés, vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2015. A l'instar de l'action exigeante et constructive que nous avons mise en œuvre depuis mars 2014, nous continuerons à nous investir pour faire entendre vos aspirations. Nous vous invitons à nous rejoindre pour faire progresser, ensemble, un projet pour Magnanville.

Sports : les challenges de demain

Les sports Magnanvillois reflètent le dynamisme de la ville. Thierry Loubradou, maire-adjoint chargé de la politique sportive, dresse le bilan et les perspectives de son secteur.

Thierry Loubradou, adjoint à la politique sportive.

Magnanville Magazine : Qu'avez-vous mis en œuvre depuis votre prise de fonction ?

Thierry Loubradou : Après un temps d'observations, de bilans et de rencontres avec les présidents des sections sportives de la ville, il est apparu nécessaire de procéder à une meilleure répartition et optimisation des locaux disponibles dans le complexe Firmin RIFFAUD entre les différentes associations. Avec Frédéric Pépin, Directeur Général Adjoint en charge de la population et de la solidarité, nous avons réalisé des aménagements permettant à cinq sections de récupérer des espaces de rangement et de libérer un lieu de stockage des archives des clubs.

M.M : La sécurité et l'entretien des installations sont des priorités, qu'envisagez-vous de faire ?

T.L. : Le service des sports gère les créneaux d'utilisation des installations sportives, mais il doit aussi, en collaboration avec les services techniques, assurer l'entretien des bâtiments afin que les utilisateurs pratiquent leurs activités dans de bonnes conditions. Nous avons profité de l'été pour réaliser des travaux de sécurisation et d'entretien : Rénovation de l'isolation des vestiaires du dojo, mise en conformité et sécurisation de l'éclairage du boulodrome, contrôle et révision de l'éclairage des terrains, réhabilitation de la main-courante du terrain d'honneur et de la clôture du complexe, remise en état de la sableuse nécessaire à l'entretien des pelouses (34 300 €).

M.M : Quel bilan faites-vous des manifestations qui se sont déroulées depuis votre arrivée ?

T.L. : L'année 2014 a été bien remplie. Plus de 500 personnes ont assisté à la retransmission sur écran géant de 2 matchs de la coupe du monde de football (France/Honduras et la finale), fin juin, à la salle polyvalente.

Quelques semaines plus tard, la municipalité a récompensé ses champions lors de la remise des trophées. Cette soirée met à l'honneur les athlètes, mais aussi tous les dirigeants et les bénévoles de notre mouvement sportif. Je tiens à mettre en avant tout particulièrement le Tennis Club de Magnanville et Magnanville Gymnastique Artistique qui obtiennent des résultats remarquables dans différentes catégories.

Le 7 septembre dernier, le traditionnel forum des associations sportives et culturelles ouvrait les hostilités 2014-2015 avec une affluence record. J'ai pu tirer un bilan de cette journée et en souligner certaines particularités : Les associations sportives, constituées en majorité d'adultes, maintiennent globalement leur nombre d'adhérents. Les sections disposant d'école sportive enregistrent une légère baisse, liée en partie à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. L'École Municipale Omnisports, dirigée par Pascal GIMENEZ, maintient ses effectifs grâce aux nouveaux créneaux attribués le samedi. Nous n'avons pu malheureusement conserver le Club Municipal Omnisports Adultes, mais la majorité des sportifs a rejoint d'autres sections. Nous comptons aujourd'hui plus de 1900 licenciés au sein des différentes associations sportives de notre commune.

Enfin, nous avons clôturé l'année 2014 par l'organisation du Téléthon dans lequel beaucoup de sections se sont investies en proposant de nombreuses animations : zumba géante, matchs de basket, tennis de table, badminton, pétanque, karaté, tennis... Je souhaite remercier tous les bénévoles, le comité des fêtes, l'école des 4 z'arts et Martine Goré, coordinatrice de cette belle soirée placée sous le signe de la convivialité et de la générosité. Cette édition a rapporté 2345 € qui seront reversés à l'Association Française de la Myopathie.

La main courante du terrain d'honneur a été rénovée en 2014.

Zumba géante de Magnanville Gymnastique Artistique dans le cadre du Téléthon.

M.M : Quels résultats sportifs retenez-vous ?

T.L. : Nous ne sommes qu'au tiers de la saison mais certains clubs ont déjà marqué les esprits en réalisant d'excellentes performances. Je pense notamment à l'équipe 1ère de l'E.S.M. Foot qui a disputé le 4ème tour de la Coupe de France, à Écouen, en s'inclinant 5 buts à 3 après prolongation. Côté Tennis, 4 jeunes espoirs du Tennis club – Alois Markowicz, Margot Hercun, Léa Chauveau, Hugo Gaudefroy - ont participé aux premières finales de l'OPEN de la CAMY disputées sur les terrains couverts de notre complexe sportif. Toujours concernant cette discipline, le Tennis Club et Maryline Hernandez, responsable du tournoi, ont organisé la 1ère étape de l'OPEN 2015 de la CAMY. Cet événement réservé aux 10-16 ans a accueilli 83 joueurs, dont certains venus de Metz, Toulouse et du Luxembourg. À noter la belle victoire, chez les femmes, d'Alois Markowicz (Magnanville) en finale des 15-16 ans.

M.M : Quel message souhaitez-vous transmettre aux sportifs ?

T.L. : Un message me tient particulièrement à cœur car il représente bien « l'état d'esprit » de l'équipe municipale : La commune est propriétaire et responsable des installations. Je souhaite rappeler à chaque utilisateur que « Magnanville, un état d'esprit » prend toute sa valeur aussi lors des pratiques sportives. C'est pourquoi, nous avons apposé des banderoles « RESPECTONS LES VALEURS DU SPORT » sur les installations. Elles sont financées par les entreprises Watelet et Lidl qui se retrouvent dans ces valeurs.

M.M : Quels sont vos objectifs pour 2015 ?

T.L. : Magnanville qui ne compte que 6100 habitants est, pour sa taille, très bien équipée. Outre l'entretien des installations sportives en vue de la sécurité de tous, nous envisageons aussi des travaux à la salle polyvalente et dans d'autres bâtiments afin de réduire les coûts de fonctionnement liés à leur utilisation, d'autant que les dotations de l'Etat aux collectivités sont en forte diminution. Je souhaite aussi mettre en place les « 1ers Etats Généraux du sport Magnanvillois ». Ils me permettront d'aborder l'évolution et l'avenir du bénévolat au sein du mouvement sportif.

En attendant et en ce début d'année, je souhaite à tous mes bons vœux.

« Sportez-vous bien » !

Michel Lebouc, le maire et les jeunes espoirs du Tennis club.

Urbanisme

Ils ont découvert « La Pastorale »

Les Magnanvillois ont visité le chantier du futur lotissement « la Pastorale », et le projet du cabinet médical, le 4 octobre 2014.

Visite du chantier présidée par Michel Lebouc (le maire), Françoise Descamps Crosnier (Députée), Philippe Portal (Sous-Préfet) et Paul Martinez (Président de la CAMY).

131 logements sont en cours de construction, à l'angle de l'avenue de l'Europe et de la rue des Mongazons. Soit au total 19 maisons de ville, 74 logements collectifs en accession à prix maîtrisés et 38 logements locatifs sociaux répartis sur cinq bâtiments de petite taille. Un programme dans la lignée des constructions existantes *« Nous souhaitons conserver l'aspect village de notre commune »* souligne Michel Lebouc, le maire. Les constructions répondent aux normes environnementales et énergétiques actuelles, un atout pour les budgets des futurs occupants. Sa proximité des commerces et services de la ville est idéale pour les futurs habitants. La municipalité en profitera pour installer ses premiers conteneurs à déchets enterrés.

Une seconde implantation est prévue, par la suite, le long de l'avenue de l'Europe. Un projet ambitieux mené par la Communauté d'Agglomération de Mantes en Yvelines (CAMY), le Département des Yvelines, l'Établissement Public Foncier des Yvelines (EPFY) et le promoteur MDH.

Des services de santé regroupés

Un cabinet médical, d'environ 280 m², verra le jour au rez-de-chaussée d'un des immeubles. Les locaux, dont la mairie est propriétaire, seront loués à deux médecins généralistes et 3 professionnels des secteurs médical et paramédical. La livraison est prévue pour fin 2015.

Commémoration du 11 novembre

La municipalité, les anciens combattants, le conseil municipal d'enfants et les écoliers de la ville ont rendu hommage aux soldats des guerres et particulièrement ceux de 1914-1918, le 11 novembre. L'événement conjoint avec la ville de Buchelay s'est déroulé au cimetière. Il a débuté par le levé de drapeau de la section cadets- pompiers et le garde à vous. Michel Lebouc a ensuite décoré Jean Berton et Jean-Claude Mangin, tous deux Magnanvillois, de la Croix du Combattant pour leur implication au cours de la guerre d'Algérie. Les élus ont enchaîné par des discours et les dépôts de gerbes avec les enfants et les anciens combattants, au monument aux morts. L'assemblée a ensuite observé une minute de silence. Les élèves des écoles élémentaires ont entonné La Marseillaise pour clore cette cérémonie emprunte d'émotion.

Les élus, anciens combattants, cadets-pompiers et le public devant le monument aux morts.

André Sylvestre, maire honoraire et Conseiller Général, les médaillés et Michel Lebouc, le maire.

Vive les collections

La bourse toutes collections du Club Philatélique et Numismatique a une nouvelle fois attiré les passionnés en tout genre, le 19 octobre, à la salle polyvalente. Timbres, cartes postales, monnaies... et exposition sur la vie de Jean Moulin ont été l'occasion pour eux d'échanger.

Exposition Artisanat

Porcelaines, émaux, bijoux : autant d'objets finement travaillés ont été exposés et vendus par les adhérentes du Club Artisanat, fin novembre à la Ferme. Une aubaine pour les visiteurs qui n'ont eu que l'embarras du choix pour faire leurs cadeaux de fin d'année.

Semaine bleue

Marche, pique-nique, concert, expo photos... ont été proposés gratuitement aux aînés Magnanvillois, du 13 au 19 octobre. Un programme concocté par la ville en partenariat avec les communes du Mantois.

Des festivités pour tous

Repas des aînés

150 aînés ont participé au repas dansant initié par la municipalité, le dimanche 11 janvier, à la salle polyvalente. Dans leur discours de bienvenue, Michel Lebouc, le maire et Pierrette Robin, l'adjointe à la politique sociale ont évoqué les grands axes de solidarité voulus par les élus ainsi que les projets intergénérationnels. Une journée conviviale qui a fait le bonheur de tous grâce à la préparation minutieuse de Zaïa Zéghoudi, conseillère municipale déléguée sur ce secteur,à l'intervention des 4 z'Arts pour la partie chants et des musiciens qui ont fait dansé l'assemblée tard dans la soirée. Quelques jours auparavant, certains seniors ont bénéficié du colis remis par les bénévoles et membres du Centre Communal d'Action Sociale et les résidents des Myosotis ont dansé et chanté autour d'un repas animé par les 4 z'Arts.

Les écoliers aussi

La municipalité n'a pas dérogé à la règle, cette année encore en offrant des spectacles et des friandises aux élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Distribution des colis aux aînés, le 19 décembre.

Repas et animation dansante à la RPA les Myosotis.

Les Fables de La Fontaine revisitées pour les écoliers par Le théâtre de l'Étreinte.

Opération brioches

Mission réussie pour les bénévoles, le Conseil Municipal d'Enfants, le club préados et l'association NOVUS qui ont récolté 1200 € par leur vente de brioches, en octobre. Cette somme permettra de développer des projets au profit des adultes handicapés du Mantois.

Le chiffre : 47

C'est le nombre de foyers arrivés à Magnanville entre juillet 2013 et juin 2014. Le maire Michel Lebouc et l'équipe municipale les ont reçus, le 3 octobre à la Ferme. L'occasion de leur souhaiter la bienvenue et leur présenter l'actualité de la commune et les projets. Un moment convivial d'échanges prisé de tous .

Des petites boules gagnantes

300 personnes ont participé au loto organisé par le Comité des Fêtes, le 13 décembre, à la salle polyvalente. Un moment festif qui a fait des heureux et particulièrement certains chanceux qui ont gagné de très beaux lots (séjour, télé, repas gastronomique...).

Échanges intergénérationnels

L'année 2014 a été riche de rencontres entre jeunes et aînés. Au printemps, parents et enfants ont fait une chasse aux œufs dans le parc du Centre de Gérontologie clinique Léopold Bellan : un temps fort qui a fait l'unanimité des retraités présents. En juin, les résidents des Myosotis ont entonné quelques chansons avec les écoliers de la classe CHAM des Marronniers. Ils ont aussi partagé un pique-nique et des jeux avec les enfants du centre de loisirs. Des échanges enrichissants qui se poursuivront en 2015.

À noter sur votre agenda...

Exposition : DESTINATION AFRIQUE

Du 27 janvier au 14 février 2015
Salle Voltaire (La Ferme)

Entrée gratuite.

Girafe, zèbres, lions, pont à singes... la salle Voltaire se transforme en savane africaine en ce début d'année. Après l'exposition « Esquimaux hier, Inuit aujourd'hui » en 2013, la bibliothèque municipale Jacques Prévert et Marc Beluet vous entraînent vers une contrée plus chaude : l'Afrique. Animaux naturalisés en grandeur nature, photos, film et panneaux d'informations expliquent la vie sauvage des animaux et retracent l'histoire de ce continent, son évolution, les menaces et les dangers de son environnement mais aussi ses espoirs... À découvrir absolument.

Horaires :
Mardi, jeudi : 16h-18h - Mercredi : 10h-12h / 14h-18h
Vendredi : 15h-19h - Samedi : 10h-12h/14h-17h

Renseignements : Nadine et Marion, 01 30 92 87 26.

Bourse aux jouets et articles de puériculture

Dimanche 8 mars, de 9h à 17h
Salle Polyvalente
(Complexe Firmin Riffaud)

Entrée gratuite.
Par l'association Nounous Petits Bout'choux.

Inscriptions : COMPLET.

Restauration sur place.

Plus d'infos : Brigitte Hellio
Tél : 01 74 11 37 39.

Printemps des Poètes

Du 9 au 14 mars. Entrée libre.

La bibliothèque Jacques Prévert et l'école des 4 z'Arts mettent la poésie à l'honneur dans le cadre du printemps des poètes.

Au programme :

- 11 mars, 14h, à la bibliothèque : atelier autour de la poésie pour les 8-12 ans.
- 14 mars, 15h, à la R.P.A. «les Myosotis» : goûter musical autour des chansons de Georges Brassens avec les élèves des 4 z'Arts.
- 19h30, à la bibliothèque : atelier poésie en langue des signes encadré par Fanny Catteau.

Inscriptions et renseignements :
Nadine, Marion – Tél : 01 30 92 87 26.

Thé dansant

Dimanche 15 mars à partir de 14h30
Salle polyvalente (Complexe Firmin Riffaud).

Organisé par le Comité des Fêtes et animé par Franck Despalin.
Ouvert à tous.
Renseignements et inscriptions :
M. Mme Bordat (Tel : 01 30 92 08 14)
ou Mme Rudelle (Tel : 01 34 78 53 07) après 18h.

Au Colombier...

Tarifs et infos : Ommasec - Tél : 01 30 92 70 33.

Fil de faire

Dimanche 15 mars, 15h et 17h

Cirque, dès 3 ans. Cie à suivre.

Pas de paroles, des onomatopées et de la musique ponctuent ce spectacle sensible et visuel, sorte de rencontre d'un Pinocchio avec le cirque de Calder. Un trésor d'ingéniosité et de bricolage propre à stimuler l'imaginaire réalisé à partir de trois fois rien. C'est tout l'univers du cirque avec sensations et émotions devant les prouesses de l'équilibriste et du dompteur. A découvrir absolument.

« J'ai arrêté les bretelles » - Wally

Samedi 21 mars, 20h30

Chanson-humour, tout public.
Spectacle labellisé CAMY.

Avec son style bien particulier et une simple guitare, Wally vous expliquera pourquoi il a arrêté de porter des bretelles. Il vous livrera aussi son attachement à la chanson française et anglaise, exprimera sa difficulté d'être chanteur comique. L'artiste ponctue ses réflexions par des chansons courtes groovy et pleine de swing. Un style corrosif, un accent à couper le souffle, une pointe d'humour... font le charme de ce talent à découvrir sans plus attendre.

La petite case fête ses 10 ans

Dimanche 22 mars - Cour de la Ferme

Voici dix ans déjà que les bénévoles de l'association se mobilisent autour de la scolarisation des jeunes Sénégalais. Création de classes, familiarisation à la langue française et apprentissage de la lecture... Autant d'actions qu'il faut soutenir et encourager. Pour marquer cet anniversaire, « la petite case » organise une journée festive.

Au programme :

- 11 h : apéritif musical avec l'École des 4 z'Arts. Restauration sur place.
- 14h-16h : animations pour enfants : promenade avec les ânes, sculpture de ballons, maquillage, tresses. Tarif : 1,50 € l'activité ; 5 € les 4.
- 16h : lâcher de ballons. 1 € pièce.
- 17h : conte musical « le fil du rêve » par le Centre musical d'Épône.

Adulte : 10 €, enfant de moins de 13 ans : 5 €.

Renseignements : Françoise Le Provost,
tél : 01 30 92 64 82 ; www.lapetitecase.org.

Expo photos « Graphisme et lumières »

21 et 22 mars
Salle Voltaire (La Ferme)

Par le Club Regards Magnanvillois.

Diaporama sur le thème, vendredi 20 mars à 20h30 au Colombier. Entrée libre.

Plus d'informations : Didier Beslon – 06 64 66 79 14,
mel : regardsmagnanvillois@gmail.com.

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE !

RÉSIDENCE

Naturéa

78 MAGNANVILLE

Des appartements et des maisons dans un écrin paysagé

MDH PROMOTION

Renseignements et ventes
auprès de Henri de LACOSTE
au **06 38 78 66 18**
et sur **www.mdh-promotion.com**
Bureau de vente : angle de la rue des Mongazons
et avenue de L'Europe.

Programme immobilier bénéficiant de la TVA 7%*

*Conditions : TVA à 7 % uniquement pour les appartements sous réserve que les conditions de l'article 278 sexies 11° du Code Général des Impôts soient remplies (résidence principale de l'acquéreur - plafonds de ressources du réservataire à respecter).